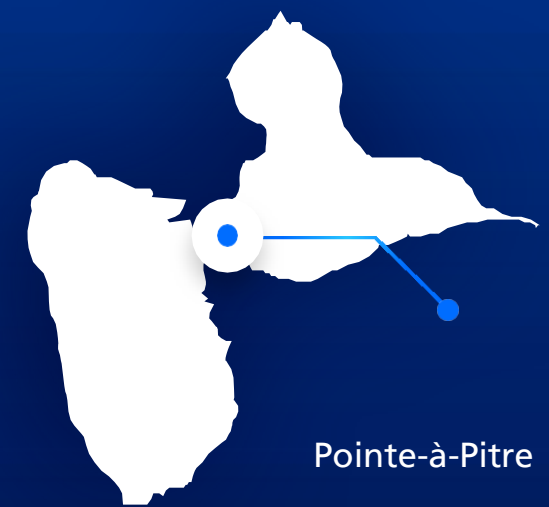


PRIME ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

# Isolation et Protection solaire



Pointe-à-Pitre

Pour la promotion de l'isolation dans le **résidentiel et le tertiaire** sur le territoire de la Guadeloupe à compter du 1er janvier 2023

## Prime économies d'énergie résidentielle et tertiaire :

Secteurs / Types	Combles / Toitures	Murs	Réduction des apports solaires par la toiture
Résidentiel	12 €/m <sup>2</sup>	6 €/m <sup>2</sup>	20 €/m <sup>2</sup>
Tertiaire	12 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>	20 €/m <sup>2</sup>

## Prime économies d'énergie « précarité – très modeste » :

Secteurs / Types	Combles / Toitures	Murs
Résidentiel	16 €/m <sup>2</sup>	8 €/m <sup>2</sup>

## Prime économies d'énergie « Pack Eco Tôles » :

Secteurs	Pack Isolation Thermique et protection solaire	Pack Isolation Thermique et protection solaire – Précarité
Résidentiel	32 €/m <sup>2</sup>	36 €/m <sup>2</sup>
Tertiaire	32 €/m <sup>2</sup>	



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site [edf.gp](http://edf.gp)